

■ **Société immobilière La Lizerne S.A. en liquidation**,
à Lully (VD), société dont la procédure de faillite, suspendue
faute d'actif, a été clôturée (FOSC du 09.02.2004, p. 15). Aucune
opposition à la radiation n'ayant été formée, la raison sociale est
radiée d'office, conformément à l'art. 66, al. 2 ORC.
Journal no 5635 du 01.06.2004
(02294898 / CH-550.1.003.870-6)